L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 1er JUIN 1879. 52me Année

GUYOT & LEMEE, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE 1er JUIN 1879.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par Bliss & Co., dans leurs salles d'encan, lot de gaz, meubles et bagagerie.

Par Fiorito J. Gour, au coin des rues Conti et Burgundy, en liquide de J. Angelich, pour faillite.

Par S. Quintero, au numéro Bayou St-John, un Cheapest City Side Cigar, une voiture.

Faisons, Faiseurs jamais.—Voyez l'annonce d'argus de D. H. Holmes & Son.

Le canal interocéanique.

S'il est un pays aux Etats-Unis, qui devrait plus que tous les autres, profiter de la construction d'un canal entre l'Océan Pacifique et le Golfe du Mexique, c'est assurément la Nouvelle-Orléans. Avant la guerre de Sécession, l'établissement d'une voierie communication entre les deux Océans, était un objet de spéculation constante pour nos hommes politiques et nos hommes d'affaires. On s'était particulièrement occupé de deux projets, l'un par l'isthme de Tehuantepec, l'autre par le Nicaragua. La guerre de Sécession est venue et elle a fait oublier cette grande affaire.

Depuis la retour de la paix, nous nous sommes fait un devoir de tenir nos lecteurs au courant des nouvelles études faites pour le percement de l'isthme de Darien ou pour l'établissement d'un canal sur les autres points praticables. Nous avions parlé que la réunion du Congrès international de Paris allait réveiller l'attention de notre communauté commerciale sur cet important sujet ; et, comme la presse associée ne nous transmettait que de fort courtes dépêches sur les travaux de ce Congrès, nous n'avons pas manqué de reproduire les télégrammes beaucoup plus détaillés reçus par le *Herald* de New-York.

Mais nous le constatons avec regret, les nouvelles du Congrès de Paris paraissent avoir été accueillies avec indifférence, et, tandis que la presse de New-York a discuté avec une vive animation la question de savoir si les Etats-Unis ne doivent pas avoir la prépondérance dans le contrôle de l'isthme, la presse orléanaise est restée inactive, et notre chambre de commerce, si tourbeuse nous avons encore une chambre de commerce, n'a pas donné signe de vie.

Il n'y a pas, sans doute, péril en la demeure. Le gigantesque travail projeté ne va pas être commencé demain et il s'écoulera plusieurs années avant qu'il soit terminé. Mais encore faut-il que la Nouvelle-Orléans n'attende pas au dernier moment pour se préoccuper du rôle qu'elle aura à jouer et dans la construction du canal, comme port d'approvisionnement et de ravitaillement, et dans le trafic auquel donnera lieu la navigation intercocéanique.

Nous n'avons certainement pas de grands capitaux à mettre dans l'entreprise et nous ne pouvons espérer à ce titre, d'être appelés à une convenable part dans le conseil de direction. Mais la Nouvelle-Orléans jouit d'avantages géographiques qu'il importe de faire valoir en temps opportun, si l'on ne veut pas que New-York en tout notre port rival, vienne enlever au nôtre les bénéfices que doit lui rapporter sa proximité du canal projeté.

Nous voudrions donc qu'une commission officielle ou officieuse fût chargée de surveiller les événements et de présenter, dès qu'un projet définitif sera arrêté et une compagnie formée, un mémoire exposant les avantages et les ressources que peut offrir notre port pour l'exécution du projet. Bref, le canal offrira certainement pour le développement de notre commerce extérieur, une occasion favorable et exceptionnelle, il faut la guetter pour ne pas la laisser échapper. Si nous restons les bras croisés, nous risquons de voir l'immense trafic qui se fera par le canal, passer devant l'embouchure du Mississippi sans en retirer le moindre profit.

La quarantaine, nous le savons, est un obstacle, mais cette institution a déjà reçu de si rudes coups que nous sommes bien qu'elle sera entièrement démolie avant que le canal soit commencé.

D'après les dépêches que nous avons publiées, le Congrès avait écarté tous les projets moins deux, celui de Panama et celui de Nicaragua ; nous croyons devoir que ce dernier projet est définitif, car il a toujours été considéré comme le plus favorable aux intérêts de la Nouvelle-Orléans. Mais le Congrès n'est définitivement arrêté au projet de Panama, préconisé par MM. Wyse et Blanc, bien qu'il soit beaucoup plus coûteux que Nicaragua.

Quel que soit le projet adopté définitivement, la Nouvelle-Orléans doit se mettre en mesure d'en tirer profit. Aussi appelons-nous l'attention de tous nos hommes d'affaires sur une entreprise qui ne peut manquer d'avoir une grande influence sur les destinées de notre port.

LES RÉCOLTES DE SUCRE ET DE RIZ.—Nous avons reçu un volume contenant le rapport de M. Alcée Bouchereau, fils et successeur de M. Louis Bouchereau, sur la récolte de sucre et de riz en Louisiane. Le volume comprend 118 pages et contient outre les statistiques usuelles divers articles relatifs à l'industrie sucrière. Le prix du volume est de $3,00.

Si vous voulez un excellent portrait, il faut aller chez Lilienthal, le photographe en vogue.

Si jamais je cesse d'aimer.....Quoi !.....les chaleurs.

Nous appelons l'attention sur l'annonce dans une autre colonne de A. L. Stewart, agent du steamer Canard. Cette célèbre ligne de steamers a la réputation de n'avoir jamais perdu passagers pendant ses quarante années de voyage entre Liverpool et New York.

Machines à coudre de Grover & Baker.—L'agence de ces célèbres machines a été transportée au No 153 rue du Canal. On y trouve en tout temps un stock complet des dites machines ainsi que tous les accessoires, les pièces de rechange, les aiguilles, etc., etc. L'agent établi pour la vente de ces excellentes machines offre à tous les demandeurs les listes de prix et de conditions. Son annonce également à leur attention nouvelle et importante, qui, quand la chose sera connue, aura un succès mérité.

Pour rire. Visite signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de M. G. Chevallier, dentiste, qui assure toujours aussi bien que par le passé, les dents artificielles sur plaque d'or. M. Chevallier vient d'établir pour cette saison au No 104 de la rue du Canal, où il continuera toutes les opérations dont s'occupe sa profession, à des prix très réduits et aux conditions les plus faciles. M. Chevallier qui [illegible] et les personnes qui [illegible] ont de leur confier leurs dents et n'auront [illegible] à se repentir.

Les steamers arrivent aux bords du [illegible] Nord-Ouest et deux [illegible] du Niagara que la grande [illegible] de Chicago et à Cincinnati. [illegible] publiées par cette route.

Le [illegible] du roi d'Italie n'est pas [illegible] entièrement rafraîchi. Il pleut [illegible] intervalles, il a entrepris des [illegible] de sang.

Rapport du Comité sur les taxes et les exemptions.

Le comité de la taxe, auquel avait été référé l'article du message du maire sur les taxes, les pouvoirs, introduisant à la législature de l'Etat, en s'autorisant à la législature de l'Etat, en s'autorisant à la législature d'établir une corporation ou individu pour une durée en obligation envers l'Etat, a fait rapport un rapport de majorité et de minorité sur cette question.

Au nom de la majorité, M. Phelps a présenté une ordonnance adoptée, dont l'adoption est recommandée ; en voici la substance :

Rendue est faite de toute les intérêts, toutes pénalités dès sur tous impôts impayés dès depuis le 1er janvier 1875, et toute propriété vendue pour non paiement des taxes à l'Etat et à une corporation politique, pourra être rachetée pendant le prolongement du principal des taxes dues, jusqu'au 1er janvier 1880. En cas de non paiement à cette date, les sommes dont elles est faite, pourront à nouveau sur la propriété qui aura vendue avec un titre complet. Les droits acquis par des tiers ne sont pas affectés par l'ordonnance. Cette ordonnance ne doit pas être considérée comme accordant du temps pour le pai